

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

GAUMONT PRÉSENTE
UNE PRODUCTION CURIOSA FILMS, WAITING FOR CINÉMA ET GAUMONT

APRÈS «ILLUSIONS PERDUES»



JEAN DUJARDIN

NASTYA GOLUBEVA

AUGUST DIEHL

LES **RAYONS**
ET LES **OMBRES**

UN FILM DE XAVIER GIANNOLI

LE 18 MARS AU CINÉMA



SYNOPSIS

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'histoire vraie de Jean et Corinne Luchaire, un père et sa fille pris dans l'engrenage de la collaboration.

POUR ORGANISER UNE SÉANCE AU CINÉMA
AVEC VOTRE CLASSE

DÈS LE 18 MARS

IL VOUS SUFFIT DE CONTACTER LA SALLE DE CINÉMA
LA PLUS PROCHE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT.

Vous pourrez mettre en place une séance avec la direction du cinéma, au tarif groupe ou en vous rendant sur l'application ADAGE pour bénéficier du «pass culture part collective».

Toutes les salles sont susceptibles d'accueillir ce type de séance spéciale.
Le cinéma se rapproche du distributeur Gaumont pour demander le film.

Contact : alexis.haizet@gaumont.com

Dossier initié par Parenthèse Cinéma

Contact : scolaires@parenthesecinema.com

Auteur : Alexandre Boza, professeur d'histoire-géographie

Photo : Christine Tamalet © 2026 WAITING FOR CINEMA - CURIOSA FILMS - GAUMONT - FRANCE 3 CINÉMA

INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE DU FILM

Le film de Xavier Giannoli aborde l'histoire de l'Occupation sous l'angle de la collaboration à travers les destins de Jean Luchaire et sa fille Corinne Luchaire. En s'intéressant au personnage de Jean Luchaire, interprété par Jean Dujardin, le film met en scène l'effondrement que représente la défaite de juin 1940. Jean Luchaire apparaît comme le produit d'une crise politique et morale des années 1930 : pacifiste, il œuvre au rapprochement franco-allemand aux côtés d'Otto Abetz. Mais dans la défaite il choisit la fidélité aux opposants à la République Française, le maréchal Pétain et l'occupant.

Le film *Les Rayons et les Ombres* permet de mettre en lumière la mécanique de la collaboration ainsi que les valeurs et les idées dont le régime est porteur. Le soutien de Jean Luchaire au maréchalisme puis au nazisme le conduit à valider au plus haut niveau de l'État un discours de haine raciste et antisémite au nom de l'ordre et de la morale. Le procès Luchaire qui se déroule à la Libération permet de se confronter aux séquelles de la guerre, à l'épuration qui marquent le retour à l'ordre républicain à partir de 1946. En même temps, à travers le point de vue de Corinne Luchaire, actrice météorique de la fin des années 1930, Xavier Giannoli installe un contrepoint sur une France divisée avant, pendant, et après la guerre. Sans dédouaner le père de ses crimes, le portrait de cette jeune fille « jetée dans la fosse aux lions de l'Occupation » (note d'intention de Xavier Giannoli) évite les jugements en surplomb et laisse une place à la honte de ceux qui se sont tus ou qui ont été dans le mauvais camp.

PLACE DANS LES PROGRAMMES

La période et les enjeux soulevés par le film du fait de la triple dimension historique, mémorielle et civique forment un moment important du programme d'Histoire-Géographie en Troisième puis en Terminale tronc commun et spécialité HGGSP.

EN TROISIÈME :

Thème 1. L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945). La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance. À l'échelle européenne comme à l'échelle française, les résistances s'opposent à l'occupation nazie et à la collaboration. Dans le contexte du choc de la défaite de 1940, la Résistance militaire et civile agit contre le régime de Vichy négateur des valeurs républicaines.

EN TERMINALE TRONC COMMUN :

Thème 1 – Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945)

Chapitre 3. La Seconde Guerre mondiale

Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à montrer le processus menant au génocide des Juifs d'Europe, et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940. On peut mettre en avant : la France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance.

Points de passage et d'ouverture : Juin 1940 en France : continuer ou arrêter la guerre ?

EN TERMINALE SPÉCIALITÉ HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE, SCIENCE POLITIQUE :

Thème 3 – Histoire et mémoires

Introduction : Histoire et mémoire, Histoire et justice.

ENTRETIEN AVEC XAVIER GIANNOLI

RÉALISATEUR DU FILM

QUELLES RAISONS VOUS ONT POUSSÉ À RÉALISER UN FILM SUR JEAN ET CORINNE LUCHAIRE AUJOURD'HUI ?

Pour moi, filmer le cinéma, c'est aussi filmer ce qui n'a pas encore été montré. J'ai toujours pensé que le cinéma devait être une aventure : accepter de prendre des risques et proposer au spectateur une expérience singulière sur un sujet brûlant. La période de la Collaboration reste finalement assez peu racontée dans le cinéma français. En travaillant sur ce film, je me suis beaucoup documenté, car je savais que l'on ne me pardonnerait pas d'éventuelles erreurs historiques. Un jour, en discutant avec l'historien Pascal Ory, il m'a répondu : « On ne vous pardonnera pas non plus si vous dites la vérité ». Cette phrase m'a marqué.

Au fond, ce film parle aussi de ce qui me fascine le plus : la complexité humaine.

EN TRAVAILLANT À L'ÉCRITURE DU FILM, QUEL A ÉTÉ VOTRE REGARD SUR CES DEUX PERSONNES AUX DESTINS TRAGIQUES ?

Il s'agit d'essayer de comprendre comment ces deux personnes ont été prises dans des circonstances qui les ont dépassées et d'observer ce que l'on appelle souvent « la force des choses ».

Dans un poème du recueil *Les Rayons et les Ombres* – qui a donné son titre au film – Victor Hugo écrivait : « Blâmer tout, c'est ne rien comprendre ». Cela m'a beaucoup accompagné pendant l'écriture. Mais il faut être clair : comprendre une situation aussi complexe ne signifie en aucun cas l'excuser.

QUEL « MESSAGE » AIMERIEZ-VOUS DÉLIVRER À TRAVERS CE FILM AUX JEUNES SPECTATEURS ?

Il me semblait important de voir ce dont la France a été capable.

Ce film j'y travaille depuis des années et quand j'ai commencé à travailler dessus, je ne pouvais imaginer à quel point il rentrerait étrangement en résonance avec tout ce que nous sommes en train de vivre. Je pense notamment aux débats politiques qui s'articulent autour de l'antisémitisme, du nazisme et du fascisme. Dans *Illusions perdues*, un de mes personnages disait : « La compromission est de toutes les époques. » Et au fond, la question que pose ce film est peut-être la plus simple et la plus inconfortable : qu'aurions-nous fait à leur place ?



SOMMAIRE

I. JEAN LUCHAIRE, UNE TRAJECTOIRE DANS LA GUERRE

LA « DÉRIVE FASCISTE » DE JEAN LUCHAIRE _____ P.6

DOCUMENT. SUR LES ACCORDS DE MUNICH

LUCHAIRE, UNE PLUME AU SERVICE DE LA COLLABORATION _____ P.8

FOCUS. OTTO ABETZ A-T-IL MANIPULÉ JEAN LUCHAIRE ?

DOCUMENT. CE QUE PENSE JEAN LUCHAIRE

CORINNE LUCHAIRE, COLLABO ? _____ P.11

LA FRANCE, TERRE D'ACCUEIL DES CINÉASTES ?

II. COLLABORATION ET COLLABORATIONNISME

LA FRANCE SOUMISE À L'ALLEMAGNE : LA COLLABORATION _____ P.14

LUCHAIRE COLLABORATEUR : LA CORPORATION DE LA PRESSE _____ P.17

LA FRANCE, PARTENAIRE DE L'ALLEMAGNE : LE COLLABORATIONNISME _____ P.18

DOCUMENT. LE COLLABORATIONNISME SELON PIERRE LAVAL

III. LA COLLABORATION DANS LA CULTURE

LE CINÉMA DANS LA FRANCE OCCUPÉE _____ P.21

LA FRANCE OCCUPÉE À L'ÉCRAN _____ P.23

RÉCONCILIER LES FRANÇAIS

UN PASSÉ RECOMPOSÉ

LE RETOUR DU REFOULÉ

L'ÉPREUVE DE L'AMBIGUÏTÉ

LA PRESSE SOUS L'OCCUPATION _____ P.25

IV. L'ÉPURATION EN FRANCE

L'EFFONDREMENT DE LA COLLABORATION _____ P.26

LES FORMES DE L'ÉPURATION _____ P.27

LE PROCÈS DE JEAN LUCHAIRE _____ P.28

DOCUMENT. LE PROCÈS LUCHAIRE (EXTRAIT DE LA CROIX, 23 JANVIER 1946)

BIBLIOGRAPHIE

I. JEAN LUCHAIRE, UNE TRAJECTOIRE DANS LA GUERRE

LA « DÉRIVE FASCISTE » DE JEAN LUCHAIRE

Si le film se concentre et tente de comprendre l'attitude de Jean Luchaire pendant la Seconde Guerre mondiale, on ne peut pas approcher le personnage si on ne remonte pas vingt ans en arrière, à la fin de la Première Guerre mondiale. En 1919, Jean Luchaire écrit : « *La guerre a fait faillite. Elle nous avait promis un monde nouveau, guidé par des hommes meilleurs ; elle nous a rendu le monde ancien empiré, désordonné, croulant de toutes parts : elle nous a rendu des hommes anciens, impuissants, fatigués, découragés par l'épreuve inutile [...] aussi croyons nous devoir nous associer aux efforts tentés pour la formation d'une internationale des jeunes. Nous croyons qu'il faut, dans cette internationale des jeunes, une fédération française ardente, résolue à crier bien haut son dégoût de la guerre, à lutter contre le militarisme et les manifestations qui en découlent.* »

Journaliste à *l'Ère nouvelle* et à *l'Homme libre* à partir de 1922, il se met dans la roue d'Herriot et de Blum pendant le cartel des gauches en 1924, adhère aux *Jeunesses républicaines et laïques*, à la *Ligue des droits de l'homme*, participe au journal *La Volonté* et devient célèbre.

Enfin, Luchaire fonde en 1927 l'hebdomadaire *Notre Temps*, revendiquant un pacifisme qui lui attire des signatures comme Pierre Mendès-France et H. G. Wells. Il vient de publier un essai-manifeste, *Une génération réaliste*, lorsqu'il rencontre Otto Abetz. Ce dernier dirige l'Association de jeunesse de Karlsruhe en Bade (qui devient le Bade-Wurtemberg en 1952) et souhaite organiser un rapprochement franco-allemand. Ils organisent ensemble un Congrès en août 1930. La même année, Luchaire rencontre et devient proche d'Aristide Briand, un des pères du pacifisme français.



L'arrivée au pouvoir du national-socialisme en Allemagne ralentit le rapprochement sans toutefois y mettre un terme. Pour Luchaire, il s'agit avant tout de sauvegarder les chances de maintenir la paix, avec le succès que l'on sait. Séduit par le charisme et l'idéalisme de l'Allemand, par sa vision d'une « Europe nouvelle », Luchaire s'éloigne de la gauche qu'il juge « inefficace » et « désunie ». Il est alors proche du radicalisme et invoque le « réalisme » pour développer une grande formation centrale entre marxistes et conservateurs. Luchaire et ses acolytes constatent l'immobilisme de la vieille garde du Parti radical. Le parti est à leur yeux incapable de moderniser les institutions politiques du pays, indifférent aux opinions de la génération d'après-guerre, cette relève des années 1930 qui s'exprime dans des cercles non-conformistes ou technocratiques.

Luchaire finit par se rapprocher du Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot, ancien socialiste hostile au communisme qui prône un rapprochement avec l'Allemagne nazie. Il fait partie de ceux qui commencent à voir en l'Allemagne nazie un « remède » à la « décadence » française tout en trouvant dans ce rapprochement une voie vers la paix. L'entente franco-allemande est également son gagne-pain : l'ambassade d'Allemagne achète alors 4 000 exemplaires de *Notre Temps* chaque semaine en échange de quelques articles favorables au régime nazi. Alors que l'Allemagne envahit la Tchécoslovaquie, Luchaire continue de défendre l'idée d'une amitié franco-allemande prospère.

Luchaire peut être rapproché de ce que Philippe Burrin a appelé la « dérive fasciste » qu'il définit ainsi : *« des hommes qui occupaient au début des années 30 des places en vue au sein des partis de gauche se retrouvèrent à peine dix ans plus tard parmi les partisans les plus actifs de l'ordre nouveau hitlérien ; et des militants de toutes les familles de la gauche, communistes, socialistes, syndicalistes, radicaux, sans oublier les chapelles de l'extrême gauche, appartinrent aux groupements de la Collaboration ».*

DOCUMENT

SUR LES ACCORDS DE MUNICH.

« Faisons la paix avant la guerre. Nous ignorons encore le sort qui attend l'Europe toute entière. A la suite du discours prononcé avant-hier par le Chancelier Hitler, les trois jours qui nous séparent de l'échéance fatidique doivent permettre de réaliser l'ultimatum qui nous sauvera de la guerre.

De toutes nos forces, de tous nos efforts, nous l'espérons, de toute notre foi socialiste, nous le voulons, et nombreux sont les Français qui le désirent d'un même cœur.

Plutôt un arrangement, même médiocre, que la guerre, tel est le mot d'ordre de ceux qui ont horreur de voir à nouveau notre pays servir de théâtre sanglant à une nouvelle conflagration générale. »

Notre Temps, 28 septembre 1938

QUESTIONS

- 1) Que demande Luchaire ?
- 2) Que dit-il des accords de Munich ? En quoi cette position peut-elle être rapprochée de celle défendue par Léon Blum ?

Le texte original de Léon Blum est disponible dans son intégralité en Une du Populaire du 20 septembre 1938 sur le site *Retronews* :

<https://www.retronews.fr/embed-journal/le-populaire/20-septembre-1938/1/7fece156-368f-47db-9e6e-623907b25bc6>

LUCHAIRE, UNE PLUME AU SERVICE DE LA COLLABORATION

Quand Abetz devient ambassadeur du Reich à Paris (1940-1944) et dans le cadre de la préparation de l'entrevue Montoire, il organise le rapprochement avec les Français. Après la défaite de 1940, Luchaire décide de « servir la France » en collaborant avec Vichy et l'Allemagne. Dès le 15 juillet, il est à Vichy en contact avec Laval qu'il connaît bien depuis le milieu des années 1930 ; c'est par lui qu'il renoue avec Otto Abetz. En octobre 1940, il fonde *Les Nouveaux Temps*, un journal de propagande pro-allemand, financé par l'ambassade d'Allemagne à Paris, rue de Lille. Luchaire veut faire des *Nouveaux Temps* un journal intellectuel sérieux à gauche, et il obtient des contributions d'Henri Troyat et Marcel Aymé, alors que Drieu la Rochelle ou Jean Giraudoux refusent d'y écrire. Mais le journal devient surtout un outil de propagande pour Abetz. Comme l'ont souligné les accusateurs de Luchaire lors de son procès, *Les Nouveaux Temps* s'était donné pour mission de persuader ses lecteurs qu'il était dans l'intérêt de la France de parvenir à un accord avec les Allemands, car ceux-ci ne pouvaient pas perdre la guerre. C'était l'opinion de beaucoup, jusqu'aux premiers revers militaires de 1942. Le journal dérive alors au gré de la guerre vers un point de vue de plus en plus à l'extrême droite, de plus en plus collaborationniste sous la plume de Guy Crouzet, un employé du journal.



Luchaire, qui écrit alors de moins en moins, occupe ensuite la présidence de *l'Association de la presse parisienne* en 1941. Il est devenu le « Führer » de la presse parisienne. Les Allemands ont nommé Luchaire à la tête d'une association de quotidiens parisiens et d'une société nationale de presse. Un représentant du commandement militaire assiste aux réunions afin d'assurer un contrôle efficace de la presse et de la soustraire à l'emprise de Vichy. Lorsque les journalistes se plaignent des restrictions, notamment du papier, Luchaire leur répond que l'époque de la liberté est révolue, que les journaux doivent guider l'opinion publique plutôt que refléter les opinions des lecteurs, que la presse est une arme au service du bien-être national, et que la seule politique valable est celle du gouvernement français. Il n'y a plus qu'un pas à faire dans la compromission : Luchaire participe à l'élimination des éditeurs et distributeurs juifs. Avec la défaite, il devient ministre de l'Information au sein de la Commission gouvernementale pour la défense des intérêts français, gouvernement de Vichy en exil à Sigmaringen (1944-1945). Cette fuite en avant se conclue après son retour en France par sa condamnation à mort en janvier 1946. Il est exécuté le 22 février 1946.

FOCUS

OTTO ABETZ A-T-IL MANIPULÉ JEAN LUCHAIRE ?

Les Rayons et les Ombres retrace l'évolution de la relation entre Jean Luchaire et Otto Abetz. Chez les deux hommes on perçoit une forme d'ambivalence à l'égard du nazisme. Abetz se trouve ainsi en difficulté en 1933 lorsque les autorités nazies le démettent de la présidence de son organisation de jeunesse au profit du développement des *Jeunesses hitlériennes* qu'il rejoint en 1934. S'il reste proche des cercles pacifistes français au long des années 1930, Abetz évolue cependant de défenseur d'une amitié franco-allemande à défenseur du gouvernement allemand en France. Rompant progressivement avec Luchaire, il organise en France une propagande pro-allemande via les réseaux des cercles Sohlberg qu'il organise. Au sein du mouvement nazi auquel il est de plus en plus intégré, Abetz fait figure de pro-français, mais ce qui le rendait suspect le transforme en atout : il devient l'expert de la France auprès des dirigeants nazis, notamment Rudolph Hess et Joachim Von Ribbentrop dont Abetz est l'homme à Paris, ce qui finit par conduire à son expulsion à l'été 1939. Cette compétence devient primordiale après la défaite française : les Allemands veulent contrôler le pouvoir et les ressources en France tout en maintenant l'apparence d'un gouvernement français.

Luchaire est resté fidèle à Abetz dans toute cette période, même s'ils se sont éloignés l'un de l'autre, et Abetz lui en marque sa reconnaissance jusque pendant le procès de Luchaire au cours duquel il témoigne en sa faveur. Mais cela n'empêche que pendant la guerre Abetz encourage et soutient l'activité de Luchaire car il a intérêt dans sa fonction à faire prévaloir les intérêts de l'Allemagne en France. Abetz défend une occupation « douce ». Luchaire n'est pas en reste. Il entre un temps au *Matin* en 1940, journal notoirement pro-allemand, tout en faisant la navette entre Paris et Vichy. La rencontre débouche sur la création d'un journal à destination de l'intelligentsia française modérée, un lectorat composé de la gauche, des professions libérales de la classe moyenne et du monde des affaires.

De chaque côté il y a des arrières pensées, politiques pour Abetz et professionnelles pour Luchaire, et parler de manipulation n'affranchit pas de voir dans cette relation un exemple fort de ce que peut être le mécanisme de collaboration et de compromission.

DOCUMENT

CE QUE PENSE JEAN LUCHAIRE...

***Sur la guerre :** « L'ennemi c'est celui qui nous assassine, qui nous affame, qui nous détruit implacablement, heure par heure ; c'est celui qui incendie nos villes, qui ravage nos campagnes, qui tue maintenant des milliers de Français par vingt-quatre heures ; c'est celui qui, avec un égoïsme épouvantable, nous sacrifie délibérément à son hypothétique victoire ; c'est celui dont la victoire ferait de la France un cimetière et des Français des esclaves... [...] la guerre, c'est l'Angleterre qui l'a voulue, qui l'a déclarée la première, qui a systématiquement écarté toutes les possibilités de paix. Si la guerre a éclaté, c'est, essentiellement parce que Londres en avait ainsi décidé... »

***Sur De Gaulle et Londres :** « De même qu'il était capital pour la France que le Général de Gaulle et ses collaborateurs prissent une hypothèque sur l'Angleterre dans l'hypothèse d'une victoire de cette dernière, de même il était non moins capital que d'autres Français prissent une hypothèque sur l'Allemagne en cas de victoire de cette dernière. Un des deux groupes devait fatalement miser sur le mauvais cheval, et je souhaitais que ce fût le mien, mais la France, elle, ne pouvait qu'y gagner. »

***Sur la Révolution nationale :** « Nous demandons à la jeunesse d'aborder l'examen des événements et des possibilités en réalistes. Alors qu'au lendemain de la guerre de 1919 nous aurions pu céder à l'enivrement de la victoire, nous avons immédiatement et résolument opté pour la collaboration franco-allemande. Les jeunes de 1941 ont la dure leçon de la défaite pour les éclairer. Ils ont aussi surtout les mots d'ordre du Grand soldat de Verdun. Ils ne peuvent pas, sans se perdre et sans perdre la patrie avec eux, choisir une autre voie que la sienne. Et ils ont pour parcourir cette voie la chance d'avoir en France comme représentants politiques de la puissance victorieuse précisément les mêmes hommes qui, pendant douze ans, ont marché la main dans la main avec la jeunesse française dans l'entre-deux-guerres. Qu'il sache apprécier cette chance, extraordinaire, inespérée: qu'il la saisisse. Nous autres ex-jeunes sommes là pour les y aider. »

***Sur les Juifs,** en réponse à Louis-Ferdinand Céline qui lui reproche de n'être pas assez antisémite le 21 février 1942 : « Je n'oublie nullement les Juifs dans ma pensée et petit à petit je suis devenu extrêmement antisémite, ce qui n'était pas du tout mon cas il y a quelques mois. »

Source. Les extraits sont tirés des minutes du procès de Jean Luchaire qui se tient en 1945.

QUESTIONS

- 1) Quels sont les arguments que donne Jean Luchaire pour se rapprocher de l'Allemagne ?
- 2) Que dit-il des accords de Munich ? En quoi cette position peut-elle être rapprochée de celle défendue par Léon Blum ?

CORINNE LUCHAIRE, COLLABO ?



Corinne Luchaire en 1943
(RMN / Studio Harcourt)

A peine âgée de 17 ans et après deux figurations sans être créditée dans *Les beaux Jours* (1935) et *Le chanteur de minuit* (1937), Corinne Luchaire est repérée par le réalisateur en exil Leonide Moguy. L'air « juvénile et dur » de la jeune actrice et ses cheveux courts correspondent à l'adolescente frondeuse qu'il mettra en scène coup sur coup dans *Prison sans barreaux* (l'un des douze plus gros succès de l'année 1938) et *Conflit* (1938). Elle fait à plusieurs reprises la couverture ou la 4e de *Ciné-Mondial* et devient une des stars en devenir du cinéma français. Corinne joue ainsi dans six films entre 1938 et 1940, dont *Le dernier tournant* de Pierre Chenal aux côtés de Michel Simon, première adaptation du *Facteur sonne toujours deux fois* de James M. Cain, avant que Luchino Visconti puis Tay Garnett ne s'y intéressent. Elle est également connue pour le film *Le déserteur* de Léonide Moguy, sorti en 1939 sous le titre *Je t'attendrai* – contexte de « drôle de guerre » oblige. La tuberculose interrompt sa carrière au cinéma en 1941. La maladie finit par l'emporter en 1950, à l'âge de 28 ans.

Léonide Moguy (1898-1976) est arrivé en France à la fin des années 1920, lorsque Staline reprend en main la création cinématographique en URSS dans un sens qui sert la propagande de son régime. Moguy a fait des études de droit et d'économie politique à Odessa, avant d'occuper des fonctions techniques dans le cinéma soviétique des années 1920. Bien que promu directeur des laboratoires du cinéma scientifique à Moscou en 1928, il émigre en France en 1929 où il se fait apprécier comme monteur.

Il passe à la réalisation en 1935 mais se révèle au public avec *Prison sans barreaux*, sorti trois ans plus tard. Il se réfugie aux États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale où il signe trois films de série B, puis en Italie pour réaliser *Demain il sera trop tard* (1950), pour lequel il prévoyait d'embaucher Corinne Luchaire. Il restera toute sa carrière un réalisateur de films sociaux et engagés en faveur de l'enfance maltraitée, des prisons pour femmes, la prostitution, la peur atomique... Il met un terme à sa carrière en 1961 pour se consacrer à la direction du département cinématographique de la Croix-Rouge.

LA FRANCE, TERRE D'ACCUEIL DES CINÉASTES ?

La production cinématographique dans les années 1930 a connu des hauts et des bas. Florissante jusqu'en 1932 et dominée par les géants Gaumont et Pathé, elle se recompose dans la crise : Gaumont et Pathé s'effondrent en 1934 et 1935. Les investisseurs deviennent plus frileux, les producteurs plus modestes. Ils sont quant à eux en difficulté face à la concurrence américaine sur le sol français et face à la production allemande outre-Atlantique.

Un groupe de cinéastes fuyant l'Allemagne nazie gagne la France au début des années 1930, notamment deux maîtres du cinéma allemand, Fritz Lang et Max Ophüls. Erich Pommer, producteur influent des studios de la UFA qui les a précédés, facilite leur insertion dans le cadre de la filiale européenne de la *20th Century Fox*, pour qui Fritz Lang réalise notamment *Liliom* (1934). Fritz Lang ne reste pas et part pour les Etats-Unis en 1935, et le scénariste autrichien Samuel (« Billy ») Wilder fait également un séjour éclair à Paris pour quelques coréalizations. Robert Siodmak dispose de la nationalité américaine (il est né à Memphis) lorsqu'il arrive à Paris et réalise des versions françaises de deux de ses films tournés en Allemagne, les films policiers *Autour d'une enquête* (1931) et *Tumultes* (1931), avant de s'essayer à la comédie de Boulevard avec *le Sexe faible* (1933) et la satire de mœurs avec *La crise est finie* (1934) et surtout *Mollenard* (1937), film aussi réussi que critiqué par l'extrême droite pour sa vision de la province. Ophüls obtient sa naturalisation en 1938 et reste en France jusqu'à la défaite.

A côté de ces grands noms, des techniciens, décorateurs et opérateurs (Curt Courant, Eugène Schufftan) apportent leur savoir-faire de l'éclairage et du plateau qui donnent le ton particulier des films de Marcel Carné du *Quai des brumes* (1939) au *Jour se lève*. Au-delà de leur diversité, ces films travaillent l'angoisse diffuse qui gagne alors l'Europe, et l'ironie comme seule réponse dans l'exil. Ces grands films prolongent les thèmes du cinéma de la *Mitteleuropa* et sont critiqués par l'extrême droite alors que le nationalisme s'affirme. Paul Morand s'en prend aux « métèques » du cinéma.



Image du film : Jean-Pierre Aumont, Corinne Luchaire et Léonide Moguy à l'avant-première du film *Je t'attendrai* (Le déserteur) en 1939.

Sous l'Occupation, Corinne profite des relations de son père Jean Luchaire et mène à Paris une vie mondaine. Elle se marie brièvement fin 1941 puis entretient une relation avec le capitaine de la Luftwaffe Wolrad Gerlach, avec lequel elle a une fille, Brigitte, née le 10 mai 1944 sous le nom de Luchaire. Après une tentative de suicide, elle devient secrétaire de son père qu'elle suit à Sigmaringen à la Libération de Paris puis vers l'Italie où ils sont arrêtés. Transférée à Fresnes, elle est libérée avant d'être condamnée en 1946 à dix ans d'indignité nationale.

DOCUMENT

MA DRÔLE DE VIE.

« Abetz affectait, au cours de cette soirée, d'ignorer la politique, de ne point se rappeler que son pays était encore en guerre et d'avoir les sujets les plus frivoles comme objet essentiel de ses préoccupations. Brinon [*Ferdinand de Brinon est le représentant du gouvernement de Vichy auprès du Haut-Commandement allemand dans le Paris de l'Occupation*] aurait sans doute aimé faire avec lui des apartés, lui donner les derniers « tuyaux » de Vichy, mais l'ambassadeur lui répondait en parlant théâtre, mode, littérature. C'était la première fête officielle donnée à Paris. L'ambassade de la rue de Lille brillait de mille feux, ce qui contrastait avec le black-out total qui faisait peser sur Paris sa chape d'obscurité et d'inquiétude. Le buffet était abondamment garni. Le temps des restrictions n'était point encore venu, mais quoi qu'il en soit, même avant la guerre, on n'aurait pu que trouver difficilement, dans les plus grands magasins de comestibles, autant de variétés de produits gastronomiques. Les « Délikatessen » d'outre-Rhin voisinaient avec les toasts britanniques et avec les petits fours français. Le champagne coulait à flot. Les officiers allemands, surtout des aviateurs, dans leurs costumes de gala, faisaient les honneurs, papillonnaient et tournoyaient et aucun d'entre eux n'utilisait la langue allemande. Une véritable « soirée française », comme l'avait voulu l'ambassadrice. La langue allemande était prohibée. »

Extrait de Corinne Luchaire, *Ma drôle de vie*. Paris. Réédition 2018.

QUESTIONS

- 1) Soulignez les passages qui indiquent que Corinne Luchaire est au fait de la situation de la France.
- 2) Expliquez la phrase soulignée à la fin du texte.
- 3) Quelle est l'image de la collaboration donnée par cette soirée ?

II. COLLABORATION ET COLLABORATIONNISME

LA FRANCE SOUMISE À L'ALLEMAGNE : LA COLLABORATION

La politique de collaboration, ou « collaboration d'État » (terme inventé par l'historien Stanley Hoffmann en 1960) est suivie par toutes les équipes gouvernementales qui ont cherché à aménager les clauses très dures de l'armistice, à alléger le régime d'occupation, à trouver une place à la France dans l'Europe qu'on imaginait durablement dominée par l'Allemagne.

Cette politique doit aussi permettre de mettre en œuvre la Révolution nationale voulue par le maréchal Pétain, et en constitue donc une condition. Obtenir une certaine autonomie et des résultats tangibles reviendrait à conforter le régime et à l'inscrire dans une dimension européenne et idéologique (l'anticommunisme) supposée porteuse d'avenir.



Jean Luchaire (Jean Dujardin) à l'ambassade d'Allemagne à Paris, rue de Lille.

LA POLITIQUE DE COLLABORATION CONNAÎT PLUSIEURS PÉRIODES :

- La rencontre de Pétain et Hitler à Montoire (24 octobre 1940), pose la proposition par la France d'une politique de « collaboration ».
- Laval évincé à partir de février 1941, Darlan présenté comme le « dauphin » de Pétain – alors âgé de 85 ans – poursuit cette collaboration jusqu'à une quasi-cobelligérance, sans obtenir de contrepartie (Protocoles de Paris, mai 1941).
- Le retour de Laval qui déclare souhaiter la victoire allemande marque un renforcement idéologique de la collaboration (avril 1942) : mise en place du STO, la persécution accrue des Juifs.
- La collaboration devient une vassalisation de la France en 1944 : l'Allemagne exige que des fascistes parisiens (Marcel Déat, Philippe Henriot) entrent au gouvernement pour aider à la répression de la Résistance.

DOCUMENT

LA COLLABORATION. AFFICHE DE 1942



QUESTIONS

- 1) Décrivez l'image.
- 2) Comment Pétain est-il représenté ?
- 3) En quoi cette image présente-t-elle une image en décalage avec la société de son époque ?

DOCUMENT

ALLOCUTION RADIODIFFUSÉE DU MARÉCHAL PÉTAIN, 30 OCTOBRE 1940



« J'ai rencontré, jeudi dernier, le Chancelier du Reich. [...]

C'est librement que je me suis rendu à l'invitation du Führer. Je n'ai subi, de sa part, aucun « diktat », aucune pression. Une collaboration a été envisagée entre nos deux pays. J'en ai accepté le principe. [...] Celui qui a pris en mains les destinées de la France a le devoir de créer l'atmosphère la plus favorable à la sauvegarde des intérêts du pays. C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française, une unité de dix siècles, dans le cadre d'une activité constructive du nouvel ordre européen que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. Ainsi, dans un avenir prochain, pourrait être allégé le poids des souffrances de notre pays, amélioré le sort de nos prisonniers, atténuée la charge des frais d'occupation. Ainsi pourrait être assouplie la ligne de démarcation et facilités l'administration et le ravitaillement du territoire. Cette collaboration doit être sincère. Elle doit être exclusive de toute pensée d'agression, elle doit comporter un effort patient et confiant. L'armistice, au demeurant, n'est pas la Paix. La France est tenue par des obligations nombreuses vis-à-vis du vainqueur. Du moins reste-t-elle souveraine. Cette souveraineté lui impose de défendre son sol, d'éteindre les divergences de l'opinion, de réduire les dissidences de ses colonies.

Cette politique est la mienne. Les ministres ne sont responsables que devant moi. C'est moi seul que l'Histoire jugera. Je vous ai tenu jusqu'ici le langage d'un père : je vous tiens aujourd'hui le langage du chef. Suivez-moi ! Gardez votre confiance en la France éternelle ! »

QUESTIONS

- 1) Quel est le sens du terme « diktat » utilisé par Philippe Pétain ?
- 2) Quelle vision de l'après-guerre Pétain soutient-il ?
- 3) Comment Pétain justifie-t-il la politique de collaboration ?

LUCHAIRE COLLABORATEUR : LA CORPORATION DE LA PRESSE

Le « grand œuvre » de Luchaire (ou « Louche Herr », comme on s’amuse à le moquer désormais) dans la collaboration consiste selon lui à avoir organisé la corporation de la presse. Le régime de Vichy a tenté de créer des « chambres de presse » pour regrouper les journalistes et les patrons de presse selon leurs domaines d’activité (presse quotidienne, presse régionale, presse technique, etc.). L’objectif est de remplacer les syndicats de journalistes et les associations patronales par des structures contrôlées par l’État. Les journalistes doivent obtenir une autorisation préalable pour tout article ou reportage. La Commission de la Presse et de la Propagande, dirigée par le ministre de la propagande, contrôle le contenu, et peut interdire ou modifier les publications jugées inappropriées.



Jean Luchaire (Jean Dujardin) présente le projet de corporation de la presse, 1942.

Le régime rejette le syndicalisme, accusé de faire le jeu de la lutte des classes et d’alimenter aussi bien le communisme que le défaitisme. Le corporatisme se nourrit du rejet de la CGT ainsi que des réflexions de l’entre-deux-guerres sur le paritarisme – l’Organisation Internationale du Travail est ainsi parvenue à imposer une organisation tripartite associant aux États les représentants des employeurs et des employés. Les régimes autoritaires et totalitaires qui s’imposent dans les années trente ont le souci de se débarrasser de la démocratie sociale et de la liberté syndicales qui s’était progressivement imposée dans les années 1920.

La solution, c'est le corporatisme. S'appuyant sur la volonté d'aller au-delà de l'opposition entre capital et travail, rejetant le communisme et le Front populaire et ouvrir une 3e voie, Vichy n'est pas homogène sur sa mise en œuvre. Entre la promotion d'un paternalisme autoritaire que l'arbitrage assortit d'une forme de cogérance avec réactivation des « communautés naturelles », et formule pour entrer dans la modernité industrielle, Vichy balance. La Charte du travail, longuement discutée et remaniée puis finalement promulguée en mai 1941, reflète ces contradictions. Elle s'inspire des expériences italienne et allemande très débattues dans l'entre-deux-guerres. Bien qu'il ait la faveur des collaborationnistes, le corporatisme n'est pas réalisé par souci de plaire à l'occupant, qui se soucie davantage de faire tourner la machine économique française à son profit et de se procurer de la main-d'œuvre en abondance. En dépit de son discours sur « la profession aux professionnels », Vichy se montre particulièrement dirigiste et interventionniste dans l'économie et les rapports sociaux, au nom de la gestion des pénuries et de l'efficacité technocratique. La défense du projet par Jean Luchaire à la Libération tient à ce que le système corporatif permette également d'augmenter les salaires des ouvriers de l'imprimerie, traditionnellement bas. Mais les objectifs de contrôle de la presse sont bien plus affirmés que ceux de valorisation des professions du livre.

LA FRANCE, PARTENAIRE DE L'ALLEMAGNE : LE COLLABORATIONNISME

Le collaborationnisme relève d'une adhésion à l'idéologie nazie, prône un alignement sur l'Allemagne dans le cadre d'une Europe régénérée. Phénomène surtout parisien, il est utilisé par l'Allemagne comme un moyen de chantage sur Vichy. Les collaborateurs sont surtout des hommes politiques, des journalistes comme Jean Luchaire, des arrivistes, des trafiquants qui flairent une bonne affaire... Tous partagent la même idéologie antisémite, antidémocratique, anticomuniste. Leurs motivations sont diverses, allant de l'intérêt personnel aux affinités idéologiques avec le nazisme en passant par le désir parfois sincère de réconciliation franco-allemande.



Jean Luchaire (Jean Dujardin) lecteur de la presse collaborationniste.

Les organisations et les supports du collaborationnisme sont multiples : la radio (Radio-Paris), des journaux (*Le Petit Parisien*, *Paris-Soir*, *Gringoire*, *Je suis partout*, *Les Nouveaux Temps* dirigé par Jean Luchaire, *L'Œuvre* de Marcel Déat). Des partis sont subventionnés par les Allemands pour soutenir la politique de collaboration et les projets allemands (*le Rassemblement national populaire* de Déat, *le Parti populaire français* de Jacques Doriot, *le Mouvement social révolutionnaire*, *le Francisme*). Des Français croient en la victoire allemande au point de s'engager dans la Milice du Régime de Vichy ou la LVF (Légion des Volontaires Français) qui part combattre les Soviétiques à l'Est, voire dans les Waffen-SS.



Un ultra de la collaboration prend la parole au Palais de Chaillot.

Otto Abetz s'appuie sur Laval et sur ces groupes collaborationnistes divers et rivaux. L'Allemagne voit dans le collaborationnisme un moyen utile de contrôler le gouvernement français – souvent très critiques vis-à-vis de Vichy à qui ils reprochent tantôt sa mollesse, tantôt son caractère réactionnaire –, mais ne soutient pas ouvertement ces initiatives, qui n'ont pas davantage le soutien de l'opinion dont les collaborationnistes se réclament pourtant. Le collaborationnisme reste en effet très minoritaire et suscite une « impression nettement défavorable » des Français, selon les mots très choisis des services d'interception postale. 1 % au maximum de la population adhère aux partis collaborationnistes, soit moins de 50 000 personnes actives.

DOCUMENT

LE COLLABORATIONNISME SELON PIERRE LAVAL.

« Je veux vous parler, aujourd'hui, avec simplicité et avec une grande franchise. Nous vivons des moments difficiles, nous aurons encore à subir des privations. Ce moment durera autant que durera la guerre [...]. De cette guerre surgira inévitablement une nouvelle Europe [...]. Pour construire cette Europe, l'Allemagne est en train de livrer des combats gigantesques. Elle doit, avec d'autres, consentir d'immenses sacrifices et elle ne ménage pas le sang de sa jeunesse : pour la jeter dans la bataille, elle va la chercher à l'usine et aux champs.

Je souhaite la victoire allemande, parce que, sans elle, le bolchevisme demain s'installerait partout. [...]

Ouvriers de France ! C'est pour la libération des prisonniers que vous allez travailler en Allemagne !

C'est pour notre pays que vous irez en grand nombre ! C'est pour permettre à la France de trouver sa place dans la nouvelle Europe que vous répondrez à mon appel.

Cette guerre, je l'ai déjà dit, n'est pas une guerre comme les autres. C'est une révolution d'où doit surgir un monde nouveau. Vous n'avez rien à redouter, mais tout à espérer du régime qui s'instituera chez nous. Une République plus jeune, plus humaine, plus forte, doit naître ; le socialisme s'instaurera partout en Europe, et la forme qu'il trouvera en France sera dessinée par notre caractère national.

Français, un grand soldat, dont toute la vie est un exemple de sacrifices et de discipline, préside aux destinées de notre patrie. Je vous parle ce soir en son nom. Le Maréchal vous dirait que la France n'a jamais laissé l'Histoire se faire sans elle et qu'on ne remonte des abîmes du malheur que par les sentiers du courage. »

Discours radiodiffusé de Pierre Laval, 22 juin 1942

(Cité dans *Les Nouveaux Temps*, 24 juin 1942).

Source. Cliotexte [<https://clio-texte.clionautes.org/Laval-et-la-releve.html>]

QUESTIONS

- 1) Dans quel contexte le discours de Laval est-il prononcé ?
- 2) Que veut Laval ? Comment espère-t-il l'obtenir ?
- 3) Comparez ce texte avec celui de Pétain. En quoi peut-on y voir un changement dans la collaboration ?

III. LA COLLABORATION DANS LA CULTURE

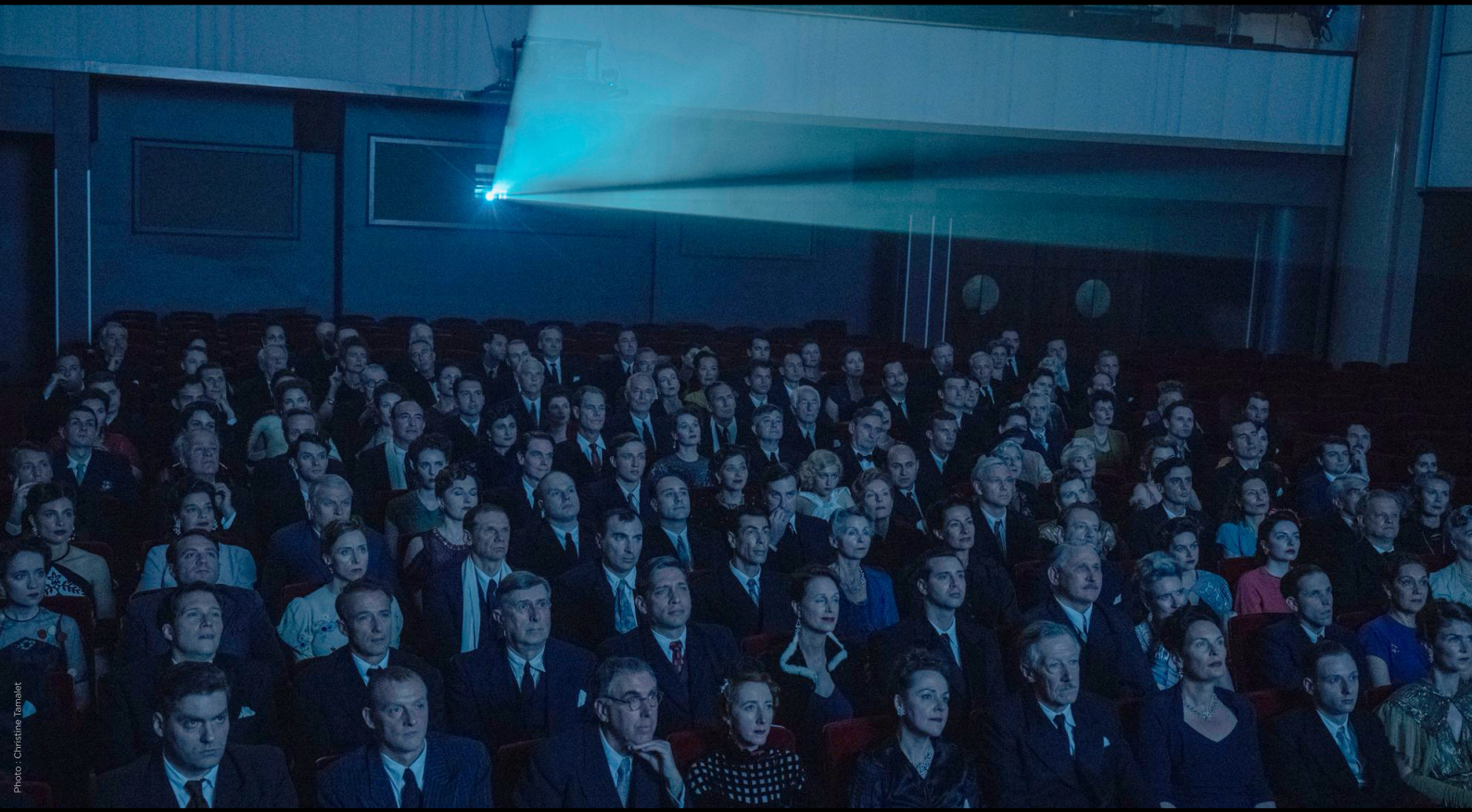
LE CINÉMA DANS LA FRANCE OCCUPÉE

La période de l'Occupation en France (1940-1944) est celle d'une crise du cinéma français. La pénurie de matériel, de pellicule, et les restrictions sur les tournages ont limité la production cinématographique. Il faut ajouter à cela les destructions de studios et de salles de projection, la censure, l'absence de techniciens faits prisonniers ou déportés, la mort et l'exil d'artistes, de producteurs et de réalisateurs, l'interdictions des professions du cinéma aux Juifs. Les studios ont dû s'adapter au contexte de guerre et d'Occupation.

En août 1940, deux mois après la cessation des combats, la production cinématographique reprend timidement en zone sud, et l'année suivante en zone occupée. Dans un premier temps les productions ne sont que la continuation du cinéma des années 1930. Mais assez rapidement soumises au contrôle et aux directives, la production et la diffusion des films deviennent un outil de propagande au service de l'Allemagne et de Vichy. La profession est réorganisée par le Comité d'organisation de l'industrie cinématographique (COIC) qui pour le compte de Vichy sélectionne les projets de films de fiction et de documentaires. Est interdite toute référence aux dures réalités de la vie quotidienne, comme les rationnements et les humiliations. Est interdite toute évocation de la situation de la France défaite et occupée ; pas un plan des myriades de soldats allemands qui se promenaient dans les rues de Paris dans les films de l'époque. Il faut faire « comme si de rien n'était » et seuls 10 films font référence au contexte. C'est ainsi que le film *L'An 40* de Fernand Rivers est interdit à sa sortie en 1941. Le réalisateur a le tort de proposer une comédie dans laquelle un couple bourgeois se réfugie dans son château du Périgord pour échapper à l'avancée des troupes allemandes, retournant à une vie « primitive » : ils couchent par terre et font tirer leur Rolls Royce par des chevaux, se découvrant plus heureux que jamais. Disparaissent des écrans les comédies militaires courantes dans les années 1930, ainsi que le réalisme poétique de René Clair ou de Jacques Feyder. *Les Enfants du Paradis* de Marcel Carné ne sort qu'en 1945.

Les longs-métrages cinématographiques très contrôlés voisinent avec 178 courts-métrages allemands « instructifs », notamment antibritanniques et antisémites (le célèbre *Juif Süss*, la version française de 1942 du *Péril juif*, film fabriqué en Allemagne en 1939 ; ou encore *Les Corrupteurs*, en 1942) ; les actualités et les films les plus ouvertement pro-allemands sont sifflés : les autorités obligent les exploitants à laisser les lumières allumées pendant les projections.

En même temps le cinéma conserve la mission de divertir la population. Les cinéastes ont produit des films légers, souvent des comédies ou des films historiques, pour divertir certes mais également éviter la censure. Le public est au rendez-vous : avec 310 millions d'entrées en 1942 et en 1943, les entrées dépassent les 250 millions d'entrées de 1938. Il ne faut pas négliger dans ces chiffres flatteurs un effet de la pénurie de charbon, car les salles de cinéma sont chauffées.



Pendant quatre années de guerre, sont réalisés en France environ 220 films, contre 122 en 1938 et 309 longs-métrages pour la seule année 2024 ! La production accuse alors une certaine baisse de qualité mais produit également quelques grands classiques avec Marcel Pagnol ou Marcel Carné et voit s'affirmer de grands réalisateurs : Claude Autant-Lara, Jacques Becker, Henri-Georges Clouzot, Robert Bresson. Carné parvient à dissimuler des messages critiques sous une façade apparemment innocente, véhiculer des messages de résistance, comme des allusions à la liberté, à l'unité nationale, ou à la critique de l'occupant. *Les Visiteurs du soir* (1942) a ainsi été perçu comme un symbole de la résilience culturelle française. Toutefois, il en est de ce film comme du *Ciel est à vous* de Jean Grémillon (sorti en 1944) ou du *Corbeau* d'Henri-Georges Clouzot (sorti en 1943) qui sont revendiqués par les soutiens comme les opposants au régime de Vichy tant ils cultivent une forme d'ambiguïté des personnages et des situations. Grémillon présente le portrait d'une aviatrice dans une France qu'on dirait du Front populaire, et le film est produit alors que Grémillon se trouve sans engagement en 1943. *Le Corbeau* est tour à tour encensé et vilipendé par la critique, mais son interdiction entre 1944 et 1947 tient à la personnalité sulfureuse de son réalisateur ainsi qu'au portrait d'une « France profonde » qui cadre mal avec le mythe résistancialiste de réconciliation nationale.

Le régime de Vichy encourage la production de films qui glorifient la France traditionnelle, la famille bourgeoise, la mère au foyer... ou qui s'alignent avec les valeurs du régime. La Continental Films, société de production cinématographique française financée par des capitaux allemands, est créée par Joseph Goebbels pour contrôler le cinéma français. Dirigée par Alfred Greven, un francophile qui cherche à produire des films de qualité sans toujours suivre les directives de Goebbels, la Continental produit une trentaine de films, dont des classiques comme *L'Assassin habite au 21*, *La Main du diable* ou *Le Corbeau*. Ce dernier film est très critiqué à la Libération tant il met en scène une vision négative des Français. Malgré les contraintes, la société attire réalisateurs et acteurs de talent (Raimu, Danielle Darrieux) échappant parfois à la censure nazie. La Continental a donc joué un rôle complexe : outil de propagande, mais aussi lieu de production de films de qualité malgré les circonstances.

Après la Libération, la Continental est nationalisée et devient l'Union Générale Cinématographique (UGC). Le Comité d'épuration du cinéma français inscrit des œuvres, des auteurs et acteurs sur une liste noire. C'est le cas du *Corbeau* réalisé par Henri Georges Clouzot, film sombre et pessimiste (le réalisateur écope d'une suspension professionnelle à vie à la Libération), ainsi que les acteurs Pierre Fresnay (alors président du syndicat « La Famille des professionnels du spectacle ») et Ginette Leclerc qui font un séjour en prison. Deux condamnations à mort sont prononcées contre le cinéaste Jean Mamy (il est exécuté) et le scénariste Jean Marquès-Rivière (exilé, il échappe à l'exécution) pour la réalisation du film antimaçonnique et antiparlementaire *Forces occultes* (1943).

André Malraux, devient ministre de l'Information en charge du cinéma à la fin de 1945 et le Centre national de la cinématographie (CNC) est créé en octobre 1946 pour encadrer le cinéma sous l'autorité d'un ministre, contrôlant les finances, la production et la diffusion des films.

LA FRANCE OCCUPÉE À L'ÉCRAN

RÉCONCILIER LES FRANÇAIS

À la Libération, une image flatteuse de la France qui a su résister est promue tant par le Service cinématographique des Armées (SCA) que par le Comité de libération du cinéma français (CLCF), proche du Parti communiste. Mais ce n'est pas tout à fait la même France. Les Forces françaises libres incarnent ainsi la continuité de la patrie, à nouveau unie autour du général de Gaulle. Le CLCF insiste sur les combats de la Résistance intérieure et « l'armée des ombres », sans que la présence des FFL soit déterminante. La geste résistante s'impose dans *La Libération de Paris* réalisée en 1944 puis *La Bataille du rail* de René Clément en 1946. Cependant, les résistances fusionnent dans un même mythe résistancialiste qui balaye la collaboration « ordinaire » sous le tapis pour mieux dénoncer quelques responsables. Ce nouvel imaginaire déboule avec des « fictions résistantes » qui installent durablement les grands thèmes de la narration de la résistance : doute, courage, sacrifice.

Ce temps ne dure pas, ou plutôt se double d'une autre vision plus sombre de la Libération. Le cinéma reflète la société dans laquelle il se déploie. Que ce soit avec légèreté dans *Le Père tranquille* de René Clément et *Noël-Noël* (1946) ou sur un registre plus tragique avec *Les Portes de la nuit* de Marcel Carné et Jacques Prévert où triomphe Yves Montand, les lendemains déchantent : le rationnement rappelle que certains continuent à prospérer sur le dos de ceux qui n'ont rien, que tous les collaborateurs et les délinquants n'ont pas été punis.

UN PASSÉ RECOMPOSÉ

Avec le basculement politique qui voit le parti communiste et les gaullistes passer dans l'opposition, l'occupation n'est plus la préoccupation. Dans *Le Silence de la mer* mis en scène par Jean-Pierre Melville en 1949 d'après Vercors, *Tu ne tueras point* de Claude Autant-Lara en 1961 ou *le Repas des fauves* de Christian-Jaque en 1964, les enjeux moraux de la Résistance prennent le pas sur la mise en scène de l'Occupation. Avec le magnifique *L'Armée des ombres* réalisé en 1969 d'après le livre de Robert Kessel publié en 1943, Jean-Pierre Melville clôt ce cycle de la mélancolie et du doute moral.

Le cinéma montre souvent le passé pour parler du présent, c'est de la France gaulliste que s'empare le cinéma : *Paris brûle-t-il ?* nous raconte cette génération gaullienne (Alain Delon en Jacques Chaban-Delmas et Michel Piccoli en Edgar Pisani) qui a ensuite accédé au pouvoir. À l'inverse Georges Bidault, ancien président du Conseil National de la Résistance (CNR) désormais rallié à l'Algérie française, n'apparaît pas dans le film. De même le triomphe de *La Grande vadrouille* de Gérard Oury en 1966 nous raconte cette « puissance moyenne » qu'est devenue la France, fragile mais finalement infaillible face aux circonstances.

LE RETOUR DU REFOULÉ

Depuis la fin des années 1960, alors que la France pompidolienne tente de « jeter le voile, d'oublier ces temps où les Français ne s'aimaient pas et même s'entretuaient » (1972), Marcel Ophüls jette un pavé dans la mare de mai 68 avec *Le Chagrin et la Pitié* (1969-71) rejetant aussi bien le mythe résistancialiste que la mauvaise mémoire. La collaboration d'État, le régime de Vichy, l'antisémitisme, tout y est présenté avec le regard cru porté par la parole à la « France profonde » de Clermont-Ferrand. La résistance est de tout temps et de tout lieu, elle s'oppose à l'ordre établi, y compris celle du gaullisme et du « changement dans la continuité » promis par Georges Pompidou. Accessoirement, elle conduit à l'interdiction du film sur les écrans de télévision jusqu'en 1981.

Cette France qui se regarde du fond de l'abîme est également celle de *Lacombe Lucien* (Louis Malle, 1974), vision contestée mais qui a la force d'inscrire la France de la collaboration dans la réelle modernité formelle. Les « salauds », les oubliés deviennent les nouvelles figures d'un cinéma qui sort de l'alternative entre héroïsme et monstruosité pour remettre les individus et leurs choix en scène : *la Brigade* (René Gilson, 1975) ou *L'Affiche rouge* (Frank Cassenti, 1976) racontent les immigrés des FTP-MOI dans une France de plus en plus explicitement marquée par le racisme et l'extrême droite.

L'ÉPREUVE DE L'AMBIGUÏTÉ

Si c'est dans un éclat de rire (jaune) que les années 1980 parlent de l'Occupation avec *Papy fait de la Résistance* (Jean-Marie Poiré, 1983), c'est pour mieux évoquer des sujets qui fâchent encore sur fond de montée de l'extrême droite. C'est aussi un changement radical de génération avec des réalisateurs qui n'ont pas connu la guerre et déboulonnent le « grand mensonge » de la France résistante et son héritage. Jacques Audiard nous brosse le portrait d'un imposteur dans *Un héros très discret* (Jacques Audiard, 1995), *Lucie Aubrac* (Claude Berri, 1997) et *Laissez-passer* (Bertrand Tavernier, 2002) tracent des parcours personnels plus que des grandes histoires. Ces *biopics* auxquels on peut rattacher le film de Xavier Giannoli s'attachent aux choix et aux doutes sans insister sur la dimension d'une morale universelle. Au-delà du caractère édifiant d'une morale, les contingences conduisent les personnages à basculer dans la résistance ou dans la collaboration ; c'est une fuite en avant. La précision historique et les enjeux romanesques servent alors la transmission patrimoniale au risque de la critique quand Robert Guédiguian prend quelques libertés avec la chronologie dans *L'Armée du crime* (2009).

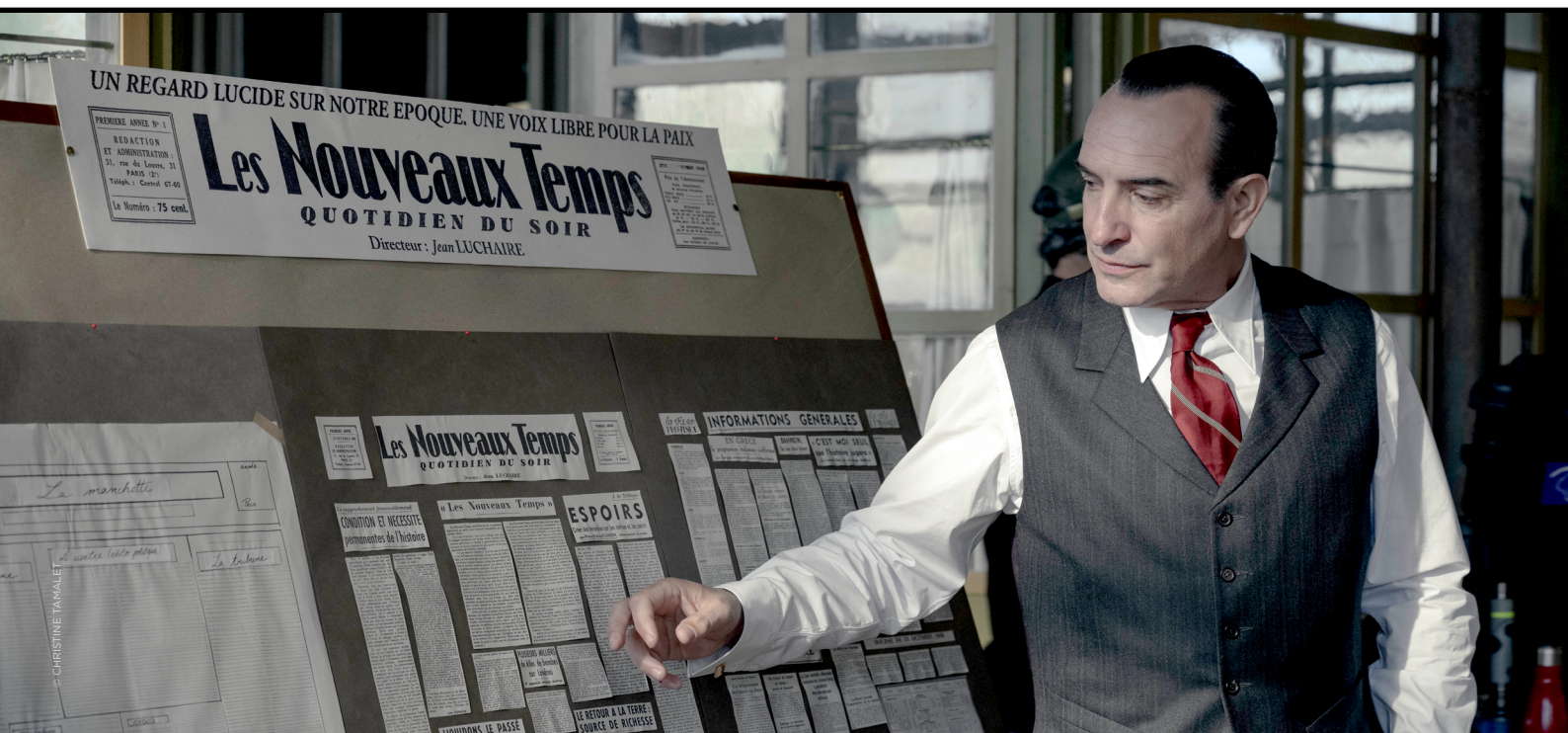


LA PRESSE SOUS L'OCCUPATION

Les journaux de la collaboration ou collaborationnistes ont en commun de paraître sous régime de censure et avec l'autorisation et le financement des autorités d'occupation. Dès leur entrée dans Paris, le 14 juin 1940, les Allemands créent une agence de presse (AFIP) qui traduit leurs dépêches et diffuse leurs notes d'orientation. Elle est complétée par Inter-France, qui alimente en informations et en articles 180 périodiques, dont une grande part de la presse régionale.

Surtout, les Allemands inventent et animent à leur convenance toute une presse quotidienne, hebdomadaire et magazine en zone occupée, à la faveur de la disparition ou du départ de la majorité des principaux titres d'avant-guerre. Une dizaine de grands journaux demeurent ou reviennent à Paris entre l'été 1940 et le printemps 1941, et épousent résolument la ligne allemande sous couvert de continuité : *Le Matin*, *Paris-Soir*, *Paris-Midi*, *L'Œuvre*, *Le Petit Parisien*, *L'Auto*, *L'Illustration*, *Je suis partout*... L'extrémisme politique d'avant-guerre s'y transforme en surenchère au service de l'occupant. Les Allemands jugent toutefois cette offre spontanée trop restreinte et font surgir divers titres de substitution, susceptibles de récupérer tel ou tel segment des lecteurs : *La France au travail* pour le lectorat communiste ou socialiste, *La Vie industrielle* pour les milieux d'affaires, *Les Nouveaux Temps* à destination des lecteurs sérieux. *Aujourd'hui* remplace le *Canard enchaîné*.

De nouveaux hebdomadaires s'emparent de la place laissée vacante par ceux d'avant-guerre, déjà très orientés à droite : *La Gerbe*, *Au pilori*, *L'Atelier*... En tout, une cinquantaine de titres nationaux. La presse régionale se convertit à son tour : *Ouest-Éclair*, *Le Journal de Rouen*, *La Dépêche du Centre*... À cette presse généraliste s'ajoutent les journaux des nouveaux partis collaborationnistes, auxquels l'accès à un quotidien ou à un hebdomadaire est accordé par l'occupant comme une récompense et un moyen de pression : *Le Cri du peuple* du PPF, *Révolution nationale* du MSR, *Le National populaire* du RNP... Ces journaux de partis ne trouvent de lectorat que celui de leurs adhérents. Au début de 1943, l'ensemble de la presse parisienne tire à 2,3 millions d'exemplaires, mais avec un pourcentage considérable d'invendus (de 15 à 75 % selon les titres). C'est le problème que rencontre également Jean Luchaire, évoqué à plusieurs reprises dans *Les Rayons et les Ombres*. Luchaire bénéficie alors – mais il n'est pas le seul – du soutien direct de l'ambassade d'Allemagne qui s'abonne et achète assez massivement le titre pour éviter la banqueroute tout au long de la guerre...



Jean Luchaire (Jean Dujardin) à la rédaction des Nouveaux Temps, fin 1940

IV. L'ÉPURATION EN FRANCE

L'EFFONDREMENT DE LA COLLABORATION

Sigmaringen est une petite ville du sud-ouest de l'Allemagne dont le château servit de siège à la commission gouvernementale française de septembre 1944 à avril 1945.

A la fin du mois d'août 1944, les autorités allemandes exigent le « repli vers l'Est » des principaux responsables du gouvernement de Vichy, à commencer par Pétain et Laval, sous prétexte de les mettre à l'abri des armées alliées et des forces de la Résistance. Ils sont rejoints à Belfort ou à Nancy par des dirigeants et des membres des partis et organes de presse collaborationnistes dont Jean Luchaire qui a fini par quitter Paris sur la recommandation d'Otto Abetz. Quelques-uns rencontrent Hitler et Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères, dans l'espoir de les convaincre qu'ils peuvent prendre la tête d'un nouveau gouvernement français formé de collaborationnistes convaincus. La Milice et les affiliés aux services allemands fuient l'épuration et espèrent poursuivre le combat aux côtés du Reich. Ils représentent quelques dizaines de milliers de personnes (familles comprises). Les troupes de la collaboration sont versées bon gré mal gré dans des unités militaires (notamment la division Charlemagne forte de 8 000 hommes) ou enrôlés au service de l'économie de guerre allemande dans des conditions difficiles.

Hitler choisit la formation d'une « Commission gouvernementale pour la défense des intérêts français en Allemagne » censée émaner du gouvernement de Vichy dirigée par Brinon, ancien représentant du gouvernement français dans les territoires occupés, et comprend des collaborationnistes. Jean Luchaire en fait partie aux côtés de Marcel Déat et Joseph Darnand. En septembre 1944, les réfugiés français passent en Allemagne et la commission gouvernementale est logée dans le château de Sigmaringen, jouissant en principe de l'exterritorialité. Ils dirigent les deux millions de Français qui se trouvent encore retenus en Allemagne et animent un poste de radio (*Ici La France*) et un journal (*La France*).

Sigmaringen devient le théâtre du déchirement de la collaboration sur la succession du Maréchal et pour se concilier un soutien allemand de plus en plus vainement. Dès la fin de l'hiver 1945, chacun commence à chercher une issue et la majorité des figures de Sigmaringen prennent la fuite vers la Suisse et l'Italie du Nord, à l'image de Jean Luchaire qui obtient une carte d'identité au nom de Giovanni Luchaere – il est né à Sienne de parents français –, et tente d'éviter d'être remis aux autorités françaises. La plupart ne trouvent pas d'asile et sont finalement arrêtés ou remis à l'armée française, arrivée à Sigmaringen le 22 avril 1945. Ils sont transférés en France pour y être jugés, quand d'autres sont arrêtés en rentrant avec le flot des rapatriés français.

LES FORMES DE L'ÉPURATION

Dans tous les pays occupés se produisent à la Libération des vagues de châtement à l'encontre de ceux qui ont collaboré avec l'occupant, qu'elles soient « sauvages » dans un premier temps sous la forme de purges sanglantes et d'exécutions sommaires, ou « légales » lorsque le gouvernement prend en charge le retour à la légalité. En France, l'Épuration est d'abord spontanée, tout au long de 1944 et au printemps 1945.

Avant le débarquement du 6 juin 1944 et pendant les combats de la Libération, elle ne se différencie pas des opérations militaires par l'élimination de dénonciateurs ou de combattants adverses. Même la tonte des femmes accusées de relations avec l'occupant est perçue comme une mesure de précaution. Cette épuration traduit aussi bien la peur que la volonté de vengeance. Au printemps 1945, elle coïncide avec le rapatriement des déportés et prisonniers en même temps que de tous ceux qui s'étaient réfugiés en Allemagne, exprimant la colère et le désarroi de l'opinion face à une épuration judiciaire jugée décevante. Cette épuration spontanée a fait environ 10 000 victimes.

L'épuration judiciaire s'effectue dans diverses juridictions : cours martiales légalisées, tribunaux militaires et, surtout, instances judiciaires nouvelles spécialisées (chambres civiques, cours de justice, Haute Cour de justice devant laquelle les plus hauts dignitaires sont traduits, dont Jean Luchaire). Les ordonnances du CFLN puis du gouvernement provisoire définissent les crimes et délits : avoir participé au gouvernement de Vichy et à des organismes de collaboration, avoir commis des crimes d'intelligence avec l'ennemi ou d'atteinte à la sûreté extérieure ou intérieure de l'État (Code pénal de 1939), avoir commis des crimes de droit commun tels qu'assassinats, tortures, pillages, avoir commis de dénonciations... Plus de 160 000 dossiers sont instruits, dont 45 000 classés avant jugement. La peine la plus courante est la dégradation nationale qui frappe Corinne Luchaire, privative de droits politiques, professionnels, éventuellement accompagnée d'interdictions de séjour. 7 000 condamnations à mort ont été prononcées, dont 62 % par contumace ; 791 ont été exécutées.

De nombreuses professions pratiquent également l'épuration dans leurs rangs, au caractère plus administratif que judiciaire : 25 000 fonctionnaires sont sanctionnés, des entreprises, les professions libérales et les instances professionnelles de toute nature. Elle se traduit par des blâmes, des renvois, des interdictions temporaires ou définitives d'exercice professionnel. L'épuration économique conduit à des amendes, des redressements fiscaux et des confiscations (près de 200 000 dossiers pour la sanction des profits illicites), voire des réquisitions d'entreprises (notamment les journaux). Une épuration politique touche les élus au niveau national (321 parlementaires frappés d'inéligibilité) et local (révocations de conseillers municipaux ou généraux), ainsi que les partis (à titre privé) et les syndicats.

Au terme de longues procédures d'épuration professionnelle et judiciaire, la très grande majorité des rédacteurs de la presse collaborationniste a encouru des sanctions, à commencer par l'interdiction au moins temporaire d'exercice. De nombreux propriétaires de journaux n'ont pas été aussi lourdement punis et plus d'un créent de nouveaux périodiques, en particulier en province, à condition de respecter l'interdiction d'utiliser certains titres. La presse de la collaboration en a été l'emblème pendant quatre ans, auquel aucun Français ne pouvait échapper ne serait-ce qu'en passant dans la rue ou en utilisant les journaux pour se renseigner sur les conditions pratiques de la vie quotidienne (restrictions, interdictions, suppressions, obligations diverses). Nulle part la manipulation politique et le contrôle absolu par les autorités allemandes n'ont été plus évidents. Les journalistes ne s'y sont pas trompés, qui

ont été nombreux à fuir avec l'occupant à l'été 1944. Les journaux « issus de la Résistance » ont aussitôt pris possession des installations pour paraître au grand jour. Deux ordonnances de septembre 1944 et février 1945 ont interdit les journaux nés sous l'Occupation ou ceux qui avaient continué à paraître après l'invasion, ainsi que l'utilisation du nom des journaux collaborationnistes (environ 900 titres concernés).

LE PROCÈS DE JEAN LUCHAIRE

A la Libération, Jean Luchaire est accusé de collaboration avec l'ennemi, d'espionnage et de trahison. Ses actes de collaboration incluent la propagande en faveur de l'occupant, la diffusion de messages favorable au régime de Vichy et à l'occupant, et l'usage de son influence pour faciliter les politiques de l'occupant. Le procès est marqué par des débats intenses sur la nature de la collaboration, le rôle de la propagande, et les limites de la liberté d'expression. Pour sa défense, Jean Luchaire reprend la théorie du « double jeu », mais d'une manière qui ne convainc personne, au point que l'historien américain Peter Novick écrit : « le cas de Luchaire fut une exception ; en général il y avait au moins une part de vérité dans la prétention de double jeu ». Lors du procès, Otto Abetz, alors emprisonné à la prison du Cherche-Midi, est appelé comme témoin à décharge. Il s'en acquitte en soulignant le manque de sympathie de Luchaire pour Hitler pendant les années 1930, ainsi que les efforts qu'il déploie pour « faire libérer des prisonniers de guerre, des internés politiques ou des requis du travail » sans « intérêt personnel » mais par « amitié ». De même, « il était en conflit permanent avec la *Propagandastaeffel* en ce qui concerne la censure, car il se révoltait toujours contre l'application de la censure sur la presse française ». Les accusations de trahison et d'espionnage ont prévalu, le réquisitoire insistant sur le caractère vénal de sa démarche. En effet, Jean Luchaire fait partie de ceux qui se sont enrichis pendant la guerre, situation toujours suspecte car « il ne manque de rien » quand tout le monde semble manquer de tout. Même l'extrême droite lui en veut, comme Jean Galtier-Boissière qui l'a surnommé « le louche Herr » et lui reproche d'être « un fondsecrétier. Il a palpé des subventions de tous les gouvernements successifs. Il touche aujourd'hui des Allemands, comme il toucherait demain des Mongols, si les Mongols campaient à Paris ». Condamné à mort par la Cour de Justice de la Seine le 22 janvier 1946, Jean Luchaire est exécuté un mois plus tard, le 22 février 1946, au fort de Châtillon.



Jean Luchaire (Jean Dujardin) à la prison de Fresnes.

LES PRINCIPAUX PROCÈS POUR FAITS DE COLLABORATION EN FRANCE :

1. Le procès de Philippe Pétain (1945)

Le Maréchal Philippe Pétain, chef du régime de Vichy, est accusé de trahison, de collaboration avec l'ennemi, d'être responsable de la déportation et de la mort de milliers de Juifs, militaires et résistants. Condamné à mort, sa peine est commuée en emprisonnement à perpétuité par le général de Gaulle. Le procès est symbolique car il marque le début de l'épuration en France.

2. Le procès de Pierre Laval (1945)

Pierre Laval, chef du gouvernement de Vichy, est accusé de trahison, de collaboration, et d'être responsable de crimes contre l'humanité en raison de sa participation à la politique de déportation des Juifs). Il est condamné à mort et exécuté en 1945.

3. Le procès de René Bousquet (1949)

René Bousquet, Secrétaire général de la Police de Vichy, est responsable des rafles de Juifs et de déportations, notamment la rafle du Vel' d'Hiv de juillet 1942. Acquitté en 1949, il est jugé à nouveau dans les années 1990 à la suite de nouvelles preuves dans le cadre de crimes imprescriptibles. Il décède cependant avant la fin de son procès.

DOCUMENT

LE PROCÈS LUCHAIRE (EXTRAIT DE LA CROIX, 23 JANVIER 1946).

Luchaire devant la Cour de justice

Le procès de Jean Luchaire, qui s'est ouvert lundi devant la Cour de justice présidée par M. Ledoux, n'est pas celui d'un directeur de journal qui, par vénalité, a collaboré avec l'ennemi, mais celui du président de « la Corporation de la presse française », qui groupait toutes les feuilles parisiennes acquiescentes au régime nazi et qui, pendant quatre ans, acceptèrent servilement d'être les agents de propagande ennemie.

Jean Luchaire vient prendre place, à 13 h. 30, au box des accusés. Il est accompagné de ses défenseurs, M^{rs} Fleuriot et Juquin.

C'est sans le moindre trouble qu'il répond à l'interrogatoire du président Ledoux.

Aussitôt après l'appel des témoins, le commissaire du gouvernement, M. Lindon, demande à la défense de renoncer à la déposition d'Otto Abetz, qu'elle a décidé de citer.

— Abetz, dit-il, n'a pas été seulement ambassadeur de l'Allemagne, de Hitler et du nazisme, il fut un des organisateurs du pillage en France. Il a été élevé à l'école de Hitler, c'est-à-dire du mensonge persévérant, et quand il lèvera ici la main droite pour jurer de dire la vérité, il se retiendra sans doute de crier : « Heil Hitler ! »

Mais la défense refuse de déferer à la requête du ministère public.

Le président Ledoux procède alors à l'interrogatoire de l'accusé. Il commence par rappeler brièvement ses activités dans les années qui précéderent la guerre.

Petit-fils d'un membre de l'Institut, fils du directeur de l'Institut français de Florence, Luchaire vécut en Italie jusqu'en 1919. A cette époque, il vint à Paris et débuta dans le journalisme. Collaborateur de *l'Ere Nouvelle*, du *Matin*, du *Petit Parisien*, de la *Volonté*, il s'y occupa de politique étrangère.

A ce moment, l'accusé interrompt le président pour préciser qu'il fut trois fois directeur d'hebdomadaires, directeur et secrétaire général de journal. Il s'étend ensuite complaisamment sur son rôle à la revue *Notre Temps*, qu'il dirigea et qui fut subventionnée successivement par Briand, Bonnet, Daladier, Chaumets, Paul-Boncour, etc.

— J'étais, dit-il, partisan de l'union européenne et du rapprochement franco-allemand, et je voulais rester dans la ligne de l'héritage moral de Briand.

C'est pour tenter ce rapprochement franco-allemand que, en 1930, il entre en relations avec Abetz, alors jeune professeur de dessin.

Au lendemain de l'armistice, Luchaire se rend à Vichy. Il y rencontre Laval, qui l'envoie à Paris pour prendre langue avec Abetz et servir de trait d'union entre eux deux. Pour ses bons offices, Luchaire reçut de Laval 150 000 francs.

Après avoir été rédacteur en chef du *Matin*, où il se signale par quelques articles anglophobes, il fonde, en octobre 1940, les *Nouveaux Temps*, où il put, pendant quatre ans, faire étalage de ses idées collaborationnistes et racistes.

Après août 1943, Luchaire affirme qu'il ne s'occupe presque plus des *Nouveaux Temps*. Il continua cependant à toucher 100 000 francs par mois et à écrire des articles qui constituaient de violents réquisitoires contre le maquis ou des plaidoyers en faveur du S. T. O. Luchaire ne se laisse pas démonter par autant.

— Je l'ai fait, dit-il, pour éviter le départ aux nombreux ouvriers de la presse.

Amené ensuite à s'expliquer sur son rôle de président de la Corporation de la presse française, l'accusé prétend qu'il y eut deux périodes dans son activité. Au cours de la première, qui s'étend jusqu'au milieu de 1942, persuadé de la victoire de l'Allemagne, il s'attachait à obtenir la conclusion d'une paix qui fut avantageuse pour la France. Au cours de la seconde, il se rendit compte que la collaboration était une duperie et joua le double jeu, se consacrant presque uniquement à son rôle de président de la Corporation.

— J'ai obtenu alors, dit-il, un régime privilégié pour les travailleurs de la presse au point de vue des salaires et de la relève, grâce à la confiance que j'inspirais aux Allemands.

Le président Ledoux conteste ces explications et juge plutôt que ce sont l'ambition et l'amour de l'argent qui ont entraîné Luchaire à une collaboration toujours plus active.

QUESTIONS

- 1) Quels sont les arguments de l'accusation à l'encontre de Jean Luchaire ?
- 2) Comment Jean Luchaire se défend-il des accusations ?
- 3) En quoi la défense de Jean Luchaire est-elle également une défense de la politique de collaboration dans ce texte ?

BIBLIOGRAPHIE

- Alary, Éric. *Nouvelle histoire de l'Occupation*. Paris. Seuil. 2020.
- Alary, Eric et Bénédicte Vergez-Chaignon. *Dictionnaire de la France sous l'Occupation*. Paris. Larousse. 2011. 447 p. (À présent).
- Bergère, Marc. *Lignes de fuite. Les collaborateurs français après 1945*. Paris. Humensis. 2024. (PUF).
- Collectif. *Les Collabos*. Paris. Fayard/Pluriel. 2011. (L'Histoire).
- Creton, Laurent. « Chapitre IV. Les films français sous l'Occupation : production et financement » *Histoire économique du cinéma français : Production et financement 1940-1950*. Paris. CNRS Éditions. 2004, p. 88-123. (Cinéma et audiovisuel).
- Garçon, François. Gaumont. *Depuis que le cinéma existe*. Paris. Gallimard. 2015. (Découvertes Gallimard ; n° 224).
- Garçon, Maurice (dir.). *Les procès de collaboration : Fernand de Brinon, Joseph Darnand, Jean Luchaire*. Paris. Albin Michel. 1948. 634 p.
- Gilles, Christian. *Le cinéma de l'Occupation (1940-1944)*. Paris. L'Harmattan. 2000.
- Grenard, Fabrice. *Les Français sous l'Occupation en 100 questions*. Paris. Tallandier. 2016.
- Jeancolas, Jean-Pierre et Michel Marie. *Histoire du cinéma français*. Paris, France. Armand Colin. 2011. 127 p.
- Joly, Laurent, Anne-Sophie Anglaret, Tal Bruttman, et al. Vichy. *Histoire d'une dictature, 1940-1944*. Paris, France. Tallandier. 2025. 557; 32 p.
- Lambauer, Barbara. *Otto Abetz et les Français*. Paris. Fayard. 2001.
- Leteux, Christine et Bertrand Tavernier. *Continental films. Le cinéma français sous contrôle allemand*. Grandvilliers. la Tour verte. 2017. (La muse celluloid).
- Luchaire, Corinne. *Ma drôle de vie*. Paris. Dualpha éditions. 2018. (Patrimoine du spectacle).
- Maudhuy, Roger. *Vichy, les procès de la collaboration*. Bruxelles. Ixelles Editions. 2011.
- Mauthner, Martin; *Otto Abetz and His Paris Acolytes*. Liverpool. Liverpool University Press. 2016.
- Meletta, Cédric. *Jean Luchaire*. Paris. Perrin. 2013.
- Veillon, Dominique. *La vie quotidienne sous l'Occupation*. Paris. Editions Eyrolles. 2025.
- Wetzel, Laurent. *Vingt intellectuels sous l'Occupation : Des résistants aux collabos*. Monaco. Editions du Rocher. 2020.

